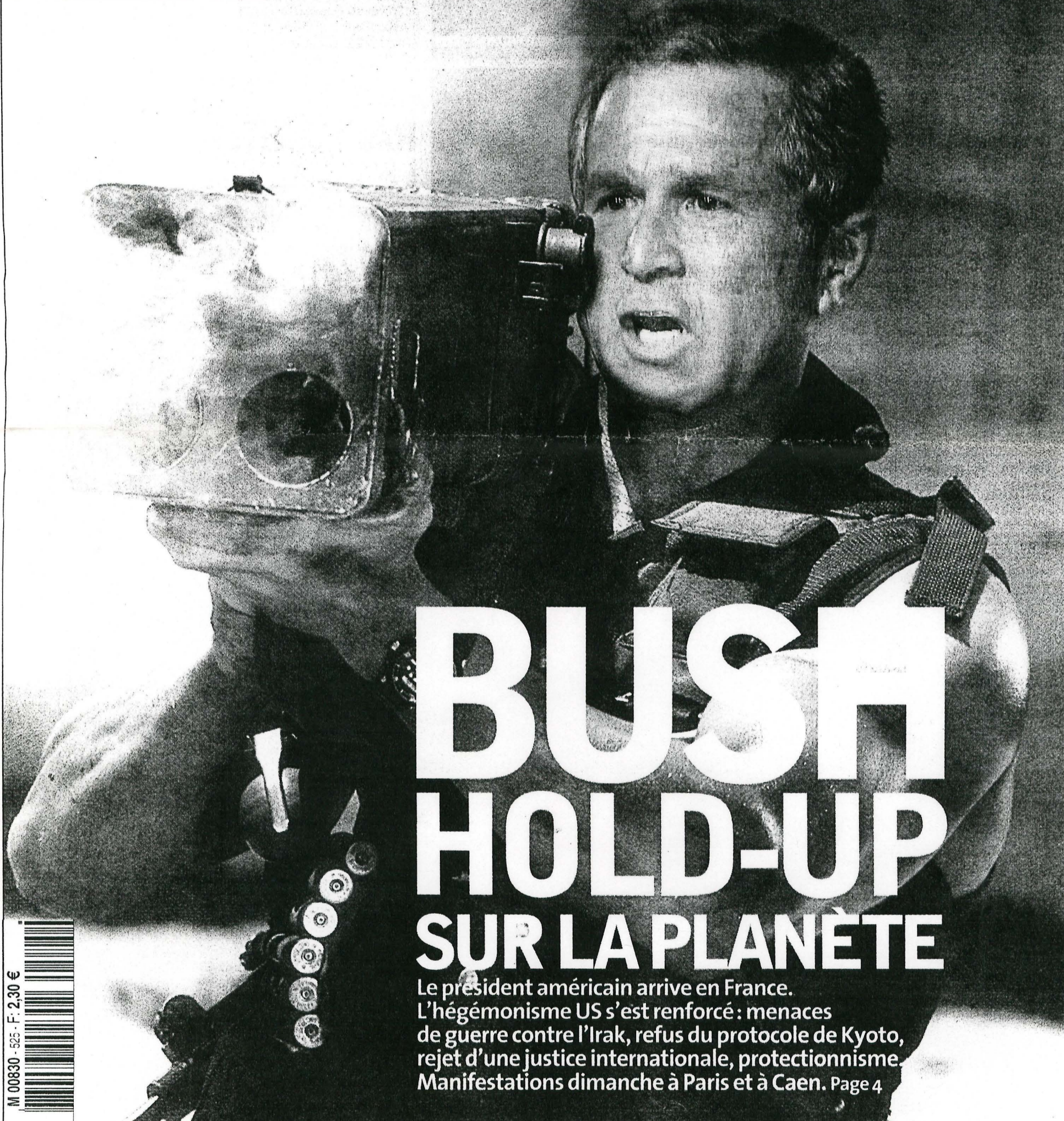


ENSEMBLE SAUVONS MUMIA

Le journaliste noir américain toujours en danger de mort. Quatre pages spéciales en partenariat avec le Collectif unitaire national de soutien à Mumia Abu-Jamal. Page 21



l'Humanité hebdo



BUSH HOLD-UP SUR LA PLANÈTE

Le président américain arrive en France. L'hégémonisme US s'est renforcé : menaces de guerre contre l'Irak, refus du protocole de Kyoto, rejet d'une justice internationale, protectionnisme. Manifestations dimanche à Paris et à Caen. Page 4

Belgique 2,60 € - Portugal 3,70 € - Antilles-Réunion-Guyane 3,15 € - Espagne 2,70 € - Canada 4,25 \$ CAN - Andorre 3,30 € - Luxembourg 2,60 €

M 00830 - 525 - F - 2,30 €



ENSEMBLE SAUVONS MUMIA

Collectif unitaire national de soutien à Mumia Abu-Jamal en partenariat avec **L'Humanité**

Mumia est toujours en danger de mort

Mumia Abu-Jamal, condamné en 1982 à l'issue d'un procès truqué, se trouve depuis vingt ans dans le couloir de la mort. Les juges américains refusent d'entendre les témoignages qui pourraient l'innocenter.

Chauffeur de taxi la nuit pour gagner sa vie, le journaliste indépendant Mumia Abu-Jamal a été pris dans une fusillade à l'aube du 9 décembre 1981, au cours de laquelle un policier a été tué. Il vient de faire une entrée fracassante – et bien involontaire – dans l'arène politique. Les électeurs américains désigneront cet automne leurs gouverneurs. Le candidat républicain pour l'État de Pennsylvanie au poste de gouverneur, Ed Rendell, ancien procureur qui avait requis et obtenu la condamnation à la peine de mort contre Mumia et ancien maire de Philadelphie, fait de l'exécution de Mumia Abu-Jamal une de ses principales promesses électorales. « Défendez la peine de mort, et vous gagnez les élections », écrivait Mumia (1). Nous savions déjà que les politiques ultra-répressives étaient devenues un argument de campagne pour nombre de politiciens américains (et autres); les propos d'Ed Rendell n'en constituent pas moins une première: les autorités politiques de Pennsylvanie ont d'ores et déjà entériné une décision judiciaire qui n'a pas encore été rendue.

En effet, le 18 décembre dernier, le juge fédéral Yohn cassait la sentence de mort qui frappait Mumia depuis 1982. Il arguait d'irrégularités lors des délibérations du jury, notamment le fait que le juge aurait dissimulé aux jurés l'existence d'alternatives à la peine de mort. Et de donner à la justice de Pennsylvanie un délai de six mois pour prononcer une nouvelle



Mumia Abu-Jamal. 1998 par Mustapha Boutadjine (graphisme-collage).

sentence. À défaut de quoi la peine de mort serait automatiquement commuée en prison à perpétuité (en prison à vie jusqu'à ce que mort s'en-

suive, la perpétuité étant effective en Pennsylvanie). Une décision qui vise davantage à « enterrer » le cas Mumia plutôt qu'à rendre justice.

Nous sommes nombreux à nous être réjouis de cette décision qui, pour la première fois, ouvrait une brèche pour l'espoir. Nous en mesurons

toutefois les limites. D'abord parce que le juge fédéral laisse la porte ouverte à une nouvelle condamnation à mort. Ensuite parce qu'il refuse toute nouvelle audition des témoins, notamment celle d'Arnold Beverly, tueur à gages qui reconnaît le meurtre du policier Faulkner (pour lequel Mumia a été condamné), sous l'incroyable prétexte que ses aveux ont été présentés hors délai.

Quatre mois après cette décision, Mumia Abu-Jamal est toujours enfermé dans le couloir de la mort. L'accusation et l'État de Pennsylvanie ont interjeté appel. La défense de Mumia a également fait appel, avec l'espoir d'imposer une audition des témoins, ce qui ouvrirait la porte à un nouveau procès.

Mumia est innocent, il faut le dire et le redire.

Son procès, truqué de bout en bout, fut une parodie de justice: témoins subornés, pièces manquantes, expertises bâclées, inexistantes, voire falsifiées. Et, enfin, les aveux du véritable meurtrier. Rien n'y fait. Le système US veut « faire frir le Nègre », comme l'a dit si cyniquement le juge Sabo dans les coulisses du procès. Mais pourquoi donc cet acharnement à vouloir éliminer Mumia? Son passé de militant de la cause des droits civiques est une première explication. Le fait que, malgré les bri-

suite page 22

Manifestations dimanche

Le Collectif unitaire national appelle à participer aux manifestations organisées à Paris (rendez-vous dimanche 26 mai à 15 heures, place de la République), et à Caen (dimanche à midi, place de la Résistance), à l'occasion de la venue en France de George W. Bush. Pour le collectif, il s'agit de « renforcer la mobilisation pour exiger la libération de Mumia Abu-Jamal et l'abolition de la peine de mort ».

ENSEMBLE SAUVONS MUMIA

suite de la page 21

mades dont il est l'objet au quotidien, il continue à écrire et à témoigner depuis sa cellule pour dénoncer les injustices sociales et raciales, la corruption et les brutalités de la société américaine en est une autre. Cette voix qui nous dit qu'un autre monde est possible est jugée insupportable par les dirigeants américains. Enfin, son combat pour l'homme et pour la vie en ont fait LE symbole de la lutte contre la peine de mort. Raison de plus pour le faire disparaître!

Le refus d'entendre les aveux d'Arnold Beverly est hautement suspect et moralement inacceptable.

On sait que la police de Pennsylvanie est particulièrement corrompue, au point que le FBI avait même dû diligenter une enquête au début des années quatre-vingt. Les aveux du véritable meurtrier de Daniel Faulkner révèlent que le policier assassiné aurait fait l'objet d'un contrat, après avoir collaboré avec le FBI dans la lutte contre la corruption policière. C'est tout un système de collusion à grande échelle avec le crime organisé qui est suspecté. La détermination

des autorités à réduire au silence Mumia et à clore ainsi des dossiers explosifs n'est-elle pas suspecte?

Depuis 1976, année du rétablissement de la peine de mort aux États-Unis, plus de sept cents personnes ont été exécutées (dont 150 sur ordonnance de Bush, l'actuel président et ancien gouverneur du Texas). Une centaine de détenus ont été innocentés en extrême. Près de 20% d'entre eux ont été libérés sur la foi des aveux du meurtrier déclaré. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour Mumia? Face à cette obstruction de la justice américaine, on ne peut que soutenir la démarche des avocats de Mumia, qui exigent sa libération immédiate. L'agitation politico-judiciaire actuelle nous fait craindre le pire.

Elle est en même temps un aveu d'échec pour les autorités: depuis vingt et un ans, malgré toutes leurs manœuvres, intimidations et manipulations, Mumia Abu-Jamal est toujours vivant et debout. Le courage exceptionnel des militants américains y est pour beaucoup. L'amplification de la mobilisation internationale ces dernières années, à laquelle nous sommes fiers d'avoir apporté notre



Procès de 1995: Mumia menotte.



Le fils de Mumia, très engagé dans le combat pour la libération de son père, au côté de Julia Wright.

Pierre, y a énormément contribué. Les délégations aux États-Unis du Collectif unitaire national, représentant plus de soixante organisations françaises, sont régulières (2). Des personnalités et des élus français rendent visite à Mumia dans le couloir de la mort (3). Des villes de plus en plus nombreuses, à l'exemple de la capitale française, font de Mumia Abu-Jamal leur citoyen d'honneur (4). Le vote du Conseil de Paris, intervenu quelques jours avant la déci-

sion du juge Yohn, a provoqué un véritable coup de tonnerre à Philadelphie. Et aussi les deux cents mille signatures recueillies sur des pétitions, les manifestations organisées dans un grand nombre de villes, le rassemblement hebdomadaire chaque mercredi soir depuis des années face au consulat des États-Unis, place de la Concorde à Paris... Tout cela fait peser une indéniable pression sur les autorités de Pennsylvanie.

Dans le même temps, ces autorités contre-attaquent sur tous les terrains. Les intimidations et les provocations se multiplient et de nombreux militants américains ont été arrêtés ces derniers mois et souvent condamnés à de lourdes peines de prison. Les mêmes autorités usent et abusent de l'arme financière pour priver Mumia d'une défense efficace. Dans ce pays où la présomption d'innocence n'existe pas, il appartient à l'accusé de financer l'enquête à décharge pour assurer sa défense. Alors même que l'équipe d'avocats de Mumia travaille pourtant quasi bénévolement, on estime à plusieurs millions de dollars la somme nécessaire pour affronter les prochains étapes judiciaires.

La bataille financière est un enjeu incontournable pour sauver Mumia Abu-Jamal dans ce pays où l'unité de mesure en toute chose reste le dollar. Le Collectif unitaire français a déjà recueilli et versé plus 40 000 euros pour sa défense, mais il nous faut faire beaucoup plus encore. Nous lançons un appel pour gagner cette bataille financière. Nous vous invitons également à créer dans la

France entière des collectifs Mumia, à solliciter l'intervention de vos élus auprès des autorités américaines, à faire de Mumia dans vos villages et dans vos villes votre citoyen d'honneur (5). Il y va bien sûr de la vie d'un homme. Il y va aussi de la victoire d'une certaine idée de l'humanité, car « la voix des sans-voix » est devenue « une autre voix de l'Amérique », qui résonne dans le monde entier. Nous ne devons pas la laisser s'éteindre. Sacco et Vanzetti ont été assassinés, Mandela a été libéré, Mumia sera sauvé.

JACKY HORTAUT, STÉPHANE PARIYSKI, MARIE-CÉCILE PLA

«Voici ce qui s'est passé»

Le 3 mai 2001, Mumia Abu-Jamal dépose un recours, où il peut enfin livrer son témoignage sur la fusillade de décembre 1981.

«Depuis le couloir de la mort, Je soussigné Mumia Abu-Jamal déclare que:

1. Je suis le demandeur dans cette procédure «habeas corpus». Si je dois être cité en tant que témoin, j'offrirai volontiers et en toute compétence le témoignage suivant fondé sur ma connaissance personnelle des faits.
2. Je n'ai pas tiré sur l'agent de police Daniel Faulkner. Je n'ai absolument pas été impliqué dans le meurtre de l'agent Faulkner. Je suis innocent.
3. Lors de mon procès, j'ai été privé du droit de me représenter moi-même; mon avocat commis d'office ne m'inspirait aucune confiance et ne m'a jamais demandé ce qui s'était passé la nuit où on a tiré sur moi et où l'agent de police a été assassiné; enfin, j'ai été physiquement exclu d'environ la moitié des audiences.
4. Puisque j'ai été privé de tous mes droits lors de mon procès, je n'ai pas témoigné. Je ne voulais pas devenir un pion dans une mascarade visant à donner l'impression que mon procès était équitable.
5. Je n'ai pas témoigné lors de l'appel en première instance (contre la condamnation à mort) en 1995. C'est mon avocat, Leonard Weinglass, qui m'a spécifiquement demandé de ne pas témoigner.
6. Aujourd'hui, pour la première fois, la possibilité m'est donnée de parler des événements qui ont eu lieu tôt le matin du 9 décembre. Voici ce qui s'est passé.
7. En tant que chauffeur de taxi, je choisisais souvent l'intersection de Locust Street et de la 13^e Rue où les clubs étaient très fréquentés et les passants toujours nombreux.
8. Je conduisais un taxi pour la compagnie United Cab la nuit du 9 décembre 1981.
9. D'après mes souvenirs, je venais juste de déposer un passager dans le quartier de West Philadelphie.

10. Je remplissais le bulletin de cette course quand j'ai entendu crier.
11. Un coup d'œil dans mon rétroviseur me montra le gyrophare allumé d'une voiture de patrouille. Cela n'avait rien d'inhabituel.
12. Je continuais de remplir le formulaire détaillant le trajet que je venais de faire quand je crus entendre des coups de feu.
13. En regardant de nouveau dans le rétroviseur, je vis des gens courir dans tous les sens dans Locust Street.
14. En détaillant la scène, je reconnus mon frère debout dans la rue, trébuchant et comme pris de vertiges.
15. Je descendis immédiatement de mon taxi et courus à la rencontre de ses cris.
16. Tandis que je traversais la rue, je vis un flic en uniforme se tourner vers moi une arme à la main, puis il y eut un éclair et je me retrouvais sur mes genoux.
17. Je fermai les yeux et m'immobilisai pour essayer de continuer à respirer.
18. Je revins à moi quand je sentis qu'on me donnait des coups de pied et des coups, ce qui me fit sortir de ma torpeur.
19. Quand j'ouvris les yeux, je vis que j'étais encerclé par des flics.
20. Ils hurlaient, lâchaient des jurons, m'agrippaient et me traînaient. J'étais proche de l'évanouissement et j'avais du mal à parler.
21. Au-delà de la foule de flics qui m'encerclaient, je vis mon frère et le sang qui coulait de son cou, je vis aussi un flic allongé sur le dos à même l'asphalte.
22. On m'a forcé à me remettre debout et on m'a précipité contre un poteau télégraphique, en me rouant de coups quand je m'écroulais. Puis on m'a jeté dans un panier à salade.
23. Je crois que j'ai dormi jusqu'au moment où j'entendis qu'on ouvrait une portière. Un flic blanc en chemise blanche (l'uniforme des agents de police gradés) est entré et m'a

frappé au front en multipliant les jurons.

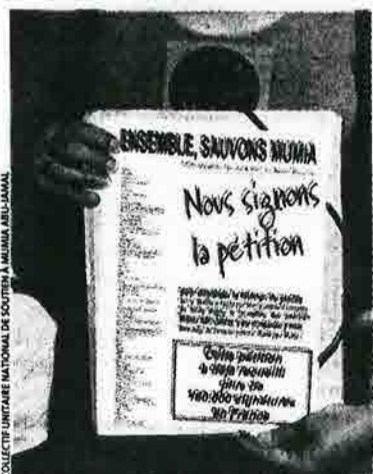
24. Je ne me souviens pas exactement de ses paroles, sauf qu'il y avait beaucoup d'expressions du style «sale Nègre», «enculé de Nègre» et ainsi de suite...
25. Je crois qu'il est parti et j'ai dormi. Je ne me souviens plus quand le panier à salade s'est mis en marche ni pour combien de temps.
26. À mon réveil, j'entendis le chauffeur parler, sur sa radio, du prisonnier qu'il transportait.
27. Les grésillements anonymes de la radio m'informèrent que j'étais en route pour les quartiers administratifs de la police, à quelques pâtés de maisons de là.
28. Puis il me sembla entendre quelqu'un dire à la radio que «l'identification correspond à M-1», et l'ordre fut donné au chauffeur de se diriger vers l'hôpital Jefferson.
29. À l'arrivée, on m'arracha du panier à salade pour me précipiter à terre et me rouer de coups.
30. Je fus de nouveau roué de coups au seuil de l'hôpital.
31. À cause du sang qui emplissait mes poumons, j'avais du mal à parler et il m'était impossible de crier.
32. Je n'ai jamais avoué quoi que ce soit car il n'y avait rien à avouer.
33. Je n'ai jamais déclaré que j'avais tiré sur l'agent de police. Je n'ai pas tiré sur l'agent de police.
34. Je n'ai jamais dit que «j'espérais qu'il mourrait». Je ne me serais jamais permis de telles paroles.

En toute connaissance des pénalités qui punissent les déclarations parjures en vertu des lois des États-Unis d'Amérique, je soussigné Mumia Abu-Jamal, le 3 mai 2001 à Waynesburg en Pennsylvanie, certifie que le témoignage ci-dessus est véridique et correct.»

(Ce texte peut être consulté sur le site www.wasadugu.org. Il a été traduit en français par Julia Wright, du Cosimapp.)

Pour sauver Mumia

Envoyez vos dons au Collectif unitaire national de soutien à Mumia Abu-Jamal, 43, boulevard de Magenta, 75010 Paris. Libellez vos chèques à l'ordre de MRAP Solidarité Mumia. Les sommes collectées seront intégralement reversées aux défenseurs de Mumia.



Pour sauver Mumia, plus de 160 000 signatures ont déjà été recueillies.

(1) Condamné au silence, de Mumia Abu-Jamal. Éditions La Découverte, Paris 2001.

(2) La dernière d'entre elles, au début d'avril, était composée de Jacky Hortaut, représentant la CGT, Stéphane Pariyski, pour le PCF, Claude Pujol, de Just Justice, et Julia Wright, du Cosimapp.

(3) Ont notamment rendu visite à Mumia: Danielle Mitterrand, la journaliste Aline Paillet (alors députée européenne), le président de l'Assemblée nationale

Raymond Forni, le député et maire de Bobigny Bernard Birsinger, le député européen Fodé Sylla, le secrétaire général du MRAP

Mouloud Aounit. D'autres élus, parmi lesquels Pierre Mansat, adjoint au maire de Paris, Nicole Borvo et Danielle Bidard, sénatrices, se sont rendus aux États-Unis pour soutenir Mumia.

(4) De nombreuses villes ont élevé Mumia au rang de citoyen d'honneur, dont Allonnes, Bagnaux, Bobigny, Champagné, Clermont-Ferrand, Ivry, Longueau, Malakoff, Montréal (Québec), Montreuil-sous-Bois, Mont-Saint-Martin, Palerme (Italie), Pantin, Paris, San Francisco (USA), Stains, Valenton, Venise (Italie), Villejuif, Villeteuse.

(5) Consultez le site du collectif unitaire www.mumiabujamal.net.



Les aveux d'un tueur à gages

Le 9 juin 1999, Arnold Beverly fait une déclaration sous serment où il reconnaît avoir tué le policier William Faulkner.

« Je soussigné Arnold R. Beverly déclare que les faits suivants sont véridiques et corrects :

J'étais présent quand l'agent de police Daniel Faulkner s'est fait tirer dessus et en est mort, à l'aube du 9 décembre 1981 près de l'intersection de Locust Street et de la 13^e Rue. Je sais, parce que j'y étais, que Mumia Abu-Jamal n'a pas tiré sur l'agent de police Faulkner.

Un autre gars et moi avons été embauchés et payés pour tirer sur Faulkner et le tuer. J'avais appris que Faulkner constituait un problème pour le milieu et les agents de police ripoux parce qu'il se mêlait d'empêcher les pots-de-vin et les graissages de patte effectués pour protéger les activités illicites en centre-ville du genre prostitution, jeux et drogue, sans que les protagonistes aient maille à partir avec la justice. Faulkner a reçu des blessures par balles dans le dos et dans le visage avant l'arrivée de Jamal sur les lieux. Jamal n'a pas du tout été impliqué dans cette mort par balles.

Avant la fusillade, on m'a montré une photo de Faulkner et on m'a informé que Faulkner était censé vérifier quelque chose au Johnny Ds (un bar situé) à l'intersection de Locust Street et de la 13^e Rue, à l'aube, le 9 décembre. Le contrat pour le descendre a été négocié avec deux d'entre nous parce que cela permettait à l'un ou à l'autre d'atteindre

notre objectif et puis de partir. L'autre gars m'a donné un calibre 38 du type de ceux qui sont utilisés par la police et je portais également mon revolver personnel qui était de calibre 22.

J'ai attendu près du parking au nord-est de l'intersection de Locust Street et de la 13^e Rue à l'entrée du Speedline (le métro - NDLR). Je portais une veste militaire verte (type camouflage). L'autre gars attendait au sud de l'intersection, près de Camac Street.

Pendant que j'attendais l'arrivée de Faulkner sur les lieux, j'ai remarqué la présence d'agents de police dans les parages. Deux policiers en civil se tenaient à l'ouest de la 13^e Rue, au nord de Locust. En plus, un agent de police en uniforme attendait assis dans un véhicule au coin du parking. Ils sont restés là au moment du tir contre Faulkner. La présence de la police ne m'a pas inquiété parce que j'estimais que, puisque j'avais un contrat avec le milieu pour descendre Faulkner, les agents de police ne pouvaient se trouver là que pour m'aider.

Au bout d'un certain laps de temps, j'ai vu Faulkner sortir d'un petit véhicule de police qui s'était arrêté derrière une Volkswagen garée sur Locust Street à l'est de la 13^e Rue. Faulkner était seul. Il est sorti de la voiture de police pour aller au-devant de la VW.

J'ai entendu une détonation: on tirait depuis le côté est de Locust Street. Faulkner est tombé à genoux sur le trottoir à côté de la VW. J'ai entendu tirer un autre coup et la balle a dû frôler mon épaule gauche. J'ai senti quelque chose de dur sur mon épaule gauche. J'ai porté la main à mon épaule et j'ai vu qu'elle était couverte de sang.

J'ai traversé Locust Street en courant et je me suis penché sur Faulkner qui était tombé à la renverse sur le trottoir. J'ai tiré sur Faulkner en plein visage et à bout portant. Peu après, un agent de police en uniforme a tiré sur Jamal en arrivant sur les lieux.

Des voitures de police affluaient de partout. Des policiers à pied de la brigade des patrouilles arrivaient également. J'ai vu une « chemise blanche » (nom donné aux agents de police gradés) sortir d'un véhicule au milieu de l'intersection alors que je descendais les marches vers le Speedline. J'ai quitté les lieux de façon souterraine en prenant le Speedline et, par arrangement préalable, j'ai rencontré un agent de police qui m'a aidé à sortir du métro trois pâtés de maisons plus loin. Une voiture m'attendait et j'ai quitté le centre-ville. »

(Traduction anglais-français COSIMAPP. Le texte peut être consulté sur le site www.wasadugu.org.)

Mumia Abu-Jamal



LAFFAIRE qui ACCUSE LA JUSTICE AMÉRICAINE

Plaquette éditée par le Collectif unitaire au profit de la défense de Mumia.

Révélation de la défense

Déclaration sous serment, le 7 août 2001, de l'ancienne avocate de Mumia, M^e Rachel H. Wolkenstein, lors de la demande d'appel.

« En mars 1999, Arnold Beverly m'a confessé avoir tiré de face sur Faulkner après que quelqu'un d'autre eut fait feu sur Faulkner. Il a aussi déclaré qu'Abu-Jamal est arrivé ensuite et n'a tiré sur personne. Selon Beverly, un autre officier de police a tiré sur Abu-Jamal. Beverly a déclaré qu'un complot visait à tuer D. Faulkner car celui-ci gênait les manœuvres de corruption policière au centre-ville. Cela a été confirmé par l'enquête de mon confrère Me Jonathan Piper, qui a appris du procureur fédéral que des officiers de police de Philadelphie étaient des informateurs du FBI. Plusieurs investigations du FBI portaient alors sur l'implication de la police de Philadelphie dans des affaires de corruption.

Dans sa confession et selon des sources indépendantes, Arnold Beverly indiquait qu'il portait une veste militaire verte quand il a tiré sur D. Faulkner. De nombreux témoins, dont les officiers de police Stephen Trombetta et Forbes, ont vu une personne portant une veste militaire verte sur les lieux. Or, ce soir-là, Abu-Jamal portait une veste de ski à motifs rouge et bleu et William Cook (le frère de Mumia - NDLR) une veste bleue style Nehru.

En 1999, William Cook déclarait sous serment que son associé Kenneth Freeman était avec lui sur place, dans sa voiture cette nuit-là, armé, et a participé au complot pour tuer D. Faulkner. »

M^e Wolkenstein cite ensuite des éléments matériels disculpant Mumia: « Dans son rapport médical réalisé quelques heures après la fusillade, le sergent Westermann déclarait qu'Abu-Jamal avait été abattu par « des renforts de police arrivant sur les lieux ». Les lieux du crime n'avaient été ni délimités ni sécurisés par la police.

La police s'est contredite trois fois dans ses transmissions radio quant aux armes trouvées sur les lieux du crime. De plus l'officier Forbes indique avoir trouvé deux armes sur le trottoir à son arrivée. Il est contredit par plusieurs témoins et par son coéquipier Shoemaker qui déclare ne l'avoir vu ramasser aucune arme et n'avoir vu qu'une arme sur le trottoir. Contrairement à la procédure, Forbes n'a remis les armes au laboratoire que quatre heures plus tard. Les déclarations de Forbes et Shoemaker quant à leur présence et à leurs actes sur les lieux du crime ont été contredites par plusieurs policiers.

Les indices matériels et l'expertise balistique contredisent les éléments apportés par l'accusation. Notamment qu'Abu-Jamal aurait tiré sur D. Faulkner à bout portant dans le dos et qu'ensuite il aurait tiré trois ou quatre balles de très près, dont une dans la tête du policier étendu sur le dos. Selon l'accusation, D. Faulkner à terre aurait tiré sur Abu-Jamal, ce

que contredisent les preuves matérielles et balistiques. L'emplacement des balles et fragments retrouvés sur les lieux, l'absence d'impacts sur le trottoir et l'emplacement des taches de sang réfutent la thèse de l'accusation. La présence de la douille de cuivre d'une balle sur les lieux ne correspond ni à l'arme d'Abu-Jamal ni à celle de Faulkner, donc une autre arme a été utilisée. Forbes a témoigné au procès que les cartouches des balles de l'arme d'Abu-Jamal étaient différentes de celles dont le rapport balistique fait état.

L'emplacement et la description de la balle trouvée dans le cadre d'une porte voisine suggèrent qu'une autre arme a été utilisée. Cette balle n'a pas subi de tests sanguins ou d'ADN, or sa trajectoire indique qu'elle pourrait être celle qui a blessé Beverly. Selon de nouvelles informations, Beverly a saigné sur les lieux du crime. Le rapport de police scientifique indique la présence de sang du groupe O sur les lieux du crime. Or Abu-Jamal, W. Cook et D. Faulkner appartiennent au groupe A. »

PROPOS TRADUITS PAR DEE BROOKS

(1) Voir le texte intégral original sur www.wasadugu.org/et sa synthèse en français sur www.mumiabujamal.net/, le site du Collectif unitaire national pour sauver Mumia.

L'engagement de Bertrand Delanoë

En décembre dernier, Pierre Mansat, adjoint communiste au maire de Paris, a participé à une délégation du Collectif national partie apporter son soutien à Mumia Abu-Jamal. Pierre Mansat avait été chargé par le maire de Paris de le représenter après le vote du conseil nommant Mumia Abu-Jamal citoyen d'honneur de la capitale française. Dans une lettre de remerciements adressée à son adjoint, Bertrand Delanoë écrit notamment :

« Je me réjouis particulièrement de savoir que, grâce à vous, aux personnalités qui vous accompagnaient et à tous ceux et celles qui soutenaient cette démarche, Mumia Abu-Jamal a reçu avec émotion un message de réconfort, que les chances de voir réviser son procès en sortent renforcées et que l'engagement de la Ville de Paris en faveur de l'abolition de la peine de mort bénéficie du retentissement national et international dont vous vous êtes fait l'écho. »

L'appel de Danielle Mitterrand

Le 24 avril dernier, un rassemblement avait été organisé, notamment à l'appel du Collectif national unitaire, place de la Concorde à Paris, à l'occasion du quarante-huitième anniversaire de Mumia. Voici le texte de la déclaration faite à cette occasion par Danielle Mitterrand, responsable de France-libertés :

« Mumia a aujourd'hui quarante-huit ans, dont vingt années passées en prison. Je l'ai rencontré dans le couloir de la mort, il venait d'avoir quarante-cinq ans. Cela fait trois ans déjà. À l'occasion de cette visite, j'avais pu rencontrer Ed Rendell, qui était

alors le maire de Philadelphie. J'apprends qu'aujourd'hui il est en campagne pour devenir gouverneur de Pennsylvanie. Je connais son parti pris pour la peine de mort et sa haine viscérale à l'égard de Mumia. « Mumia est un copkiller, il a abattu l'officier de police de sang-froid. » Il m'a même mimé le geste lors de cet entretien.

C'est l'anniversaire de Mumia aujourd'hui et il est toujours dans le couloir de la mort alors que sa sentence de mort est suspendue. Ne relâchons pas nos efforts pour l'abolition de la peine de mort, pour Mumia, la Pennsylvanie, les États-Unis et le monde. »

Les organisations membres du Collectif

ACTIT. AFRICA. Afrique n° 1. Alternative libertaire. ARDHIS. ASEP. Avicenne Mont-Saint-Martin. Beauvais Solidarité Mumia. Cercle Frantz Fanon. CNRL. Collectif Artistes. Collectif Bobigny Mumia. Collectif Caen. Collectif Girardin. Collectif Indre-et-Loire. Collectif international panafricain de soutien à Mumia Abu-Jamal. Collectif marseillais. Collectif Montpellier. Collectif montreuillois. Comité Rosenberg. Comité unitaire Amiens. Collectif unitaire Sète. Confédération CGT. Conscience noire. Coordination nationale des sans-papiers. CSIA. COSIMAPP. Droits devant!?. Droit au logement. École émancipée. Espace Che-Guevara Le Havre. Ensemble contre la peine de mort. Fédération CFDT Banques. FEN. FETAFF. FFACE. FO Pe-

ters. FPP. France Libertés. FSU. Groupe de soutien à Leonard Peltier. Îles & Solidarité. Images d'ailleurs. JCR. Jeunesse étudiante chrétienne. JRE. Justice Tours et Clermont. Le Triangle de la solidarité. Les Alternatifs. Les Amis de la Commune de Paris. Les Verts. Ligue communiste révolutionnaire. Ligue des droits de l'homme. l'Orniho. Lutte ouvrière. MAKI. MIB. MJCF. MRAP. Parti communiste français. Partisan. Ras l'Front. SNEsup. Socialisme par en bas. Soleil pour tous. SOS-Racisme. SOS-Démocratie Comores. SUD Collectivités territoriales. SUD Culture. SUD Éducation. SUD PTT. Syndicat de la magistrature. Syndicat journalistes SNJ-CGT. TEMPOC. UD CGT Paris. UNEF. UNEF-ID. US Journalistes CFDT.

Par le combat d'un homme

Juillet 1995

L'*Humanité* révélait la grotesque et meurtrière parodie de justice dont, encore aujourd'hui, est victime Mumia Abu-Jamal. En l'espace de quelques années, la lutte de tous les instants de cet homme contre la peine de mort, la justice raciste et de classe, la violence institutionnelle infligée aux exclus est devenue universelle.

Printemps 2002

Deux « candidats » à la présidence de notre pays, Charles Pasqua et Le Pen, déclarent publiquement, et sans provoquer de réactions particulières de la part de leurs interlocuteurs dans les médias, qu'il fallait rétablir la peine de mort dans notre pays. La psychose de l'insécurité, l'angoisse et la peur, soigneusement cultivées par les propagandistes de la pensée unique prônant la « tolérance zéro », génèrent ainsi leur expression ultime: le meurtre d'État, la haine légitimée.

1^{er} mai 2002

« Non à Le Pen de mort »: ce mot d'ordre mille fois répété par nombre

des centaines de milliers de manifestants exprime le sentiment que le respect de la vie humaine, de la dignité fait partie intégrante du combat pour la démocratie.

L'abolition de l'assassinat légal « au nom du peuple français » paraissait il n'y a pas si longtemps comme définitive, puisqu'elle était inscrite dans la loi commune de l'Europe. Le « dossier ne doit pas être rouvert », nous disait-on, de crainte de voir la question revenir sur le devant de la scène. En réalité, il n'a jamais été clos. La longue marche pour sauver Mumia a permis à une majorité de l'opinion publique de notre pays de ne pas être prise au dépourvu par la fausse évidence selon laquelle « mort pour mort », à l'instar d'« œil pour œil », serait la réponse à l'angoisse. Les centaines des milliers de signatures collectées – tout particulièrement par le Collectif national unitaire – afin d'obtenir vraie justice pour Mumia, mais aussi la bataille pour d'autres condamnés à mort américains comme Odell Barnes, ont permis une mobilisation sans précédent. La création d'Ensemble

contre la peine de mort, dont le premier acte a été l'an dernier le Congrès mondial de Strasbourg pour l'abolition universelle de la peine capitale, n'aurait pas connu une telle résonance planétaire sans la figure emblématique de Mumia. Même si nombreuses sont sans doute encore les personnes qui ne connaissent pas la cause de Mumia, il n'en est pas moins vrai que la compréhension du « modèle américain », de sa perversité, de sa violence, s'est largement accrue ces dernières années. D'une manière ou d'une autre, il y a un lien entre Mumia et cette intelligence nouvelle d'une réalité multiforme.

Mais aussi, et c'est tout aussi important, la popularisation du combat de celui que l'on appelait dans sa jeunesse le « faiseur de paix » a mis en lumière le fait que les États-Unis ne se réduisent pas à Bush et à ses comparses. On sait aujourd'hui en France qu'il y a dans ce pays-continent des gens qui luttent, comme ailleurs sur la planète, pour une société libre, juste et solidaire.

MICHEL MULLER



Les temps heureux: Mumia et son fils, au début des années quatre-vingt.

La peine de mort, désespérance d'une société

Les États-Unis ont procédé à vingt-neuf exécutions depuis le début de cette année. 778 citoyens des États-Unis d'Amérique ont été mis à mort depuis 1977, année du rétablissement de la peine capitale. Ces chiffres placent les États-Unis dans le peloton de tête d'un triste palmarès. 85 % des exécutions sont le fait de cinq pays: l'Arabie Saoudite, la Chine, le Congo, l'Iran et les États-Unis d'Amérique. Cinq pays continuent à exécuter des citoyens mineurs au moment des faits reprochés, en violation flagrante du droit international, et notamment de la convention internationale sur les droits de l'enfant, l'Arabie Saoudite, l'Iran, le Nigeria, le Yémen et les États-Unis d'Amérique.

Comment ne pas voir que la première puissance économique, militaire, culturelle de notre planète maintient un véritable verrou rendant quasiment impossible tout nouveau progrès de la cause abolitionniste?

Quel est l'engrenage qui conduit une société à éliminer des êtres humains de la façon de la plus barbare qui soit? « La peine de mort est la désespérance d'une société », déclarait, en juin dernier, le député, maire communiste de Bobigny, Bernard Birsinger. Elle est le sommet d'un appareil répressif qui, essentiellement, structure les rapports sociaux, imprime dans les consciences une logique de domination d'une extrême violence. On remarquera d'ailleurs le caractère profondément raciste et de classe de la justice aux États-Unis: la population carcérale y est composée à 54 % de Noirs,

alors qu'ils ne représentent que 13 % de la population. Deux millions de citoyens croupissent en prison. Trois millions d'autres sont sous surveillance judiciaire et policière permanente. La société américaine est en même temps marquée par une criminalité endémique qui croît au rythme des ventes d'armes. Comment s'étonner que la violence physique fasse écho à la violence sociale, si les autorités qui incarnent le droit se montrent incapables de résoudre les conflits autrement que dans la brutalité? La peine de mort montre l'exemple de la violence portée à son plus haut degré de la négation de l'individu d'un système qui élimine physiquement ou socialement tous ceux qui perturbent la vie sociale. De ce fait, la logique de domination-soumission prend le pas sur la logique citoyenne.

La peine de mort est un signal envoyé à la société. Elle est en même temps une véritable automutilation: c'est toute la société américaine qui est victime de la politique ultra-répressive. Que le débat sur la peine de

mort prenne en France une ampleur nouvelle, et c'est le signe qu'il nous renvoie à des questions qui sont pour nous-mêmes en latence: celles du sens de la peine, du rôle de la Justice, celles tout simplement des rapports sociaux.

Oui, le combat contre la peine de mort est porteur d'une « philosophie sociale »: celle qui, aux rapports de domination et d'exclusion, oppose l'intelligence collective et la recherche commune d'un bonheur qui ne peut s'épanouir dans une humanité mutilée.

Deux parlementaires communistes, Bernard Birsinger, à l'Assemblée nationale, et Nicole Borvo, au Sénat, ont déposé une proposition de loi instaurant une journée nationale contre la peine de mort. Le groupe communiste au Sénat a eu la volonté d'y consacrer sa niche parlementaire et fait adopter le texte en première lecture. Cette journée peut être un formidable moment de réflexion et de débat sur les valeurs qui fondent notre idéal de justice et d'humanité.

STÉPHANE PARIYSKI



Lettre à Mumia

PAR JULIA WRIGHT (*)

Cher Mumia, Une amie de mon père me disait: « Les lettres voyagent longtemps et finissent par arriver chez leurs véritables destinataires. » Je profite donc des colonnes de *l'Humanité* pour t'écrire ces lignes puisque depuis bientôt sept ans toutes les correspondances que nous échangeons sont censurées.

Comme tu continuais à me l'expliquer début 2002, lors de ma dernière visite: Bush a tout à gagner des événements du 11 septembre (autant de morts dans les tours que de condamnés dans les couloirs) et des lois « antiterroristes » liberticides qu'il a pu imposer à un Congrès en mal de « patriotisme ». Ne s'agissait-il pas, me disais-tu, de cristalliser juridiquement l'état de fait de violations subies depuis longtemps au quotidien: premièrement, l'isolement de toute la population carcérale américaine (et surtout des politiques) du reste du monde à travers la censure, l'autocensure et la culture du secret; deuxièmement, la création d'une hystérie « patriotique » et d'un climat de grande peur savamment entretenus; troisièmement, l'élaboration d'un amalgame entre dissidence et terrorisme. Ce triple dessein devant être exporté partout où les alliés dans la croisade contre « l'axe du mal » faibliraient. C'est ce que George W. Bush vient faire en Europe.

Pendant qu'au fil des visites tu m'expliquais ce triple dessein, je ne pouvais m'empêcher de penser à ton exigence de vérité. C'est cela ta résistance. C'est cela le sens de ton combat contre cette culture de mort dont tu parles si souvent. Pour toi, si j'ai bien compris, la résistance contre la culture de mort, c'est non seulement garder vivant les héros et

les dirigeants de l'autre Amérique, nos condamnés à mort et une jeunesse ciblée parce qu'elle tente de prendre notre relève, mais aussi de maintenir en vie les idées de ceux qui sont emmurés. C'est qu'ils ont beau t'enchaîner, te fouiller à nu et menacer ton corps, tes idées se font la belle grâce à tes tribunes, à tes livres, témoignages, essais, grâce aux pensées et aux analyses que tu communique à la mémoire et à la sensibilité de tes visiteurs. Chaque jour ton écriture brise les murs de ta prison, se fait libre, globale, mondiale. Tes geôliers n'arrivent pas à empêcher cela malgré le procès pour « commerce illicite d'écriture de livre », que tu as d'ailleurs gagné contre eux, malgré la censure par laquelle ils s'imaginent te réduire au silence aujourd'hui.

Les moyens qu'ils utilisent contre ta pensée sont pathétiques. Je viens de relire la lettre où tu me racontes que le certificat de maîtrise envoyé par l'université californienne qui te l'a décernée avec mention a été confisqué par la direction de la prison sous prétexte de « contrebande ». Alors, oui, je sais que tu revendiques cette « contrebande » – là au nom de ce dialogue avec la jeunesse qui demeure ta priorité – surtout depuis que ton fils cadet qui est étudiant ne reçoit plus les livres que tu lui envoies, censure oblige. Mais la censure ne t'oblige à rien, sinon à la résistance: c'est toi qui nous l'enseignes.

TA SŒUR EN LUTTE

(*) Julia Wright est responsable du COSIMAPP, la délégation en France du Comité de solidarité avec les prisonniers politiques américains. Site internet: www.cosimapp-mumia.org/